

17 octobre 2019

## PLAN CLIMAT AIR & ÉNERGIE TERRITORIAL

### Des ateliers pour le climat

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise est en cours d'élaboration de son Plan Climat Air & Énergie Territorial (PCAET). C'est dans ce cadre que se sont tenus dans les locaux de l'ACSO, le jeudi 17 octobre 2019 de 08h30 à 17h30, des ateliers de réflexion autour des thématiques de maîtrise des consommations énergétiques et de production d'énergies renouvelables.

Ces ateliers, auxquels des élus, des professionnels et des associations étaient conviés, font suite à une première concertation qui s'est tenue le 31 janvier dernier. L'objectif de ces réunions est de réfléchir à l'élaboration d'un plan d'actions pour définir une stratégie territoriale de lutte contre le changement climatique et d'adaptation du territoire.

Avec l'aide du Syndicat d'Énergie de l'Oise, les ateliers du 17 octobre ont permis de se concentrer sur la consommation d'énergie dans les entreprises et les industries, la consommation énergétique des logements, le solaire photovoltaïque ainsi que la production de chaleur renouvelable (bois, géothermie, solaire thermique et réseaux de chaleur).

Dans le cadre de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi TECV du 18 août 2015), l'Agglomération Creil Sud Oise est chargée de coordonner la transition énergétique sur son territoire et d'élaborer à terme un PCAET. Pour ce faire, l'ACSO a, dans un premier temps, réalisé fin 2018 un diagnostic air et un diagnostic énergie sur le territoire. Elle se situe à présent dans la phase de réflexion sur les plans d'actions avec l'organisation d'ateliers de travail réunissant des représentants des communes, des structures représentant la société civile ainsi que des associations. Ces réunions de travail permettront à termes d'élaborer le PCAET du territoire.

Le développement de la production d'énergies renouvelables ainsi que le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie font partie des axes de réflexions et des actions menées par l'agglomération. Préserver l'environnement et s'orienter vers un territoire qui aura fait le choix de la transition écologique vers le développement durable est fondamental. Cette volonté occupe une place essentielle dans le Projet de Territoire élaboré en concertation avec les habitants du territoire en 2017 et qui dresse un plan d'actions de l'agglomération sur plus de 20 ans dans les domaines de l'environnement et du développement économique notamment.



#### CONTACTS PRESSE : 33-191017

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

#### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.